



# LIGNES DIRECTRICES SUR LES VESTIAIRES ET GUIDE DE MISE EN ŒUVRE, DE RINGUETTE CANADA

**Note:** *Tout au long de cette publication, vous remarquez des éléments de langage qui vous sont peut-être inconnus, tels que l'utilisation de la double flexion partielle (participant·e·s) et des alternatives neutres. Par exemple, le pronom neutre « iel(s) » peut remplacer les pronoms « il(s) » et « elle(s) », et le pronom démonstratif neutre « ceux » remplace les pronoms « ceux » et « celles ». Ces stratégies sont employées afin de rendre la langue aussi neutre et inclusive que possible lorsque nous nous référons de manière générale à des personnes. La recherche de pratiques linguistiques neutres et inclusives nécessite le développement de pratiques novatrices en français, dont la grammaire est très marquée par la binarité du genre.*

## Objectif

Les lignes directrices sur les vestiaires de Ringuette Canada ont pour but de fournir des normes et des conseils généraux afin de s'assurer que tous les vestiaires de ringuette sont des environnements sécuritaires, inclusifs et équitables pour tous les athlètes de ringuette. Les vestiaires sont des espaces d'équipe et tous les membres de l'équipe (quelle que soit leur identité de genre) devraient se sentir à l'aise et pouvoir utiliser ces espaces d'équipe. Cependant, il est reconnu qu'il peut y avoir des besoins d'intimité supplémentaire pour diverses raisons (par exemple, le genre, la religion, les conditions chroniques). Les présentes lignes directrices décrivent le processus par lequel de tels besoins peuvent être évoqués, étudiés et traités. Bien qu'il s'agisse de directives générales, elles sont spécifiquement mises en œuvre dans le cadre de la politique d'inclusion des personnes transgenre («politique de trans-inclusion»).

La section sur les étapes de mise en œuvre, destinée aux responsables d'équipe (entraîneur·euse·s et personnel de formation), fonctionne comme un moyen pratique de mettre en œuvre les lignes directrices relatives aux vestiaires.

Les nouveaux concepts et pratiques nécessitent une ouverture d'esprit, du temps et de la patience. Il ne s'agit pas d'être parfait mais d'être respectueux.

## Principes Directeurs

Bien que des informations soient fournies pour différents scénarios et besoins, il n'est pas possible de les anticiper tous. Il peut y avoir des situations dans lesquelles les ligues ou les équipes doivent développer leur propre solution sur mesure en utilisant une approche centrée sur l'athlète, éthique et fondée sur les valeurs pour les guider vers une résolution de la situation qui aie du bon sens et soit inclusive. Dans de tels cas, il est utile d'utiliser les principes directeurs décrits ci-dessous pour soutenir la prise de décision et améliorer les approches d'accommodement.



# PRINCIPES DIRECTEURS



## RESPECT (PAR L'ÉCOUTE ACTIVE)

Toute personne doit être traitée avec dignité en prenant le temps de l'écouter et en prenant ses besoins au sérieux, même si vous ne comprenez pas entièrement ses besoins.



## CHOIX (PLUS DE DEUX OPTIONS)

Chacun doit pouvoir faire des choix parmi un nombre suffisant d'options (c'est-à-dire plus de deux options) pour déterminer celle qui lui convient le mieux en fonction de sa situation.



## CONFIDENTIALITÉ (LEUR HISTOIRE À RACONTER)

Tout le monde devrait avoir la même capacité à protéger et à garder confidentielles ses informations personnelles.



## SÉCURITÉ (ÊTRE MESURÉE PAR LE COMPORTEMENT)

Tout le monde a droit à la sécurité (c'est-à-dire à l'absence de danger physique et/ou émotionnel). La sécurité doit être déterminée en fonction du comportement d'une personne, et non basée sur d'autres caractéristiques d'identification (comme le genre).



## INCLUSIVITÉ (EN SUPPRIMANT LES BARRIÈRES)

Tout le monde a le droit de participer à la ringuette. La recherche d'accommodements est une façon d'assurer l'inclusivité en éliminant les obstacles fondés sur les besoins individuels.



## Droits à l'inclusion

Toutes les athlètes, entraîneur·euse·s, officiel·le·s, employé·e·s, bénévoles et parents/tuteur·trice·s d'athlètes de ringuette ont le droit d'être respectés et d'être des participant·e·s égaux dans ce sport. Cela signifie qu'iel(s) ont le droit d'accéder à des vestiaires et à des toilettes sécuritaires, inclusifs et équitables.

Il se peut que le respect des droits des athlètes, des entraîneur·euse·s, des officiel·le·s, du personnel, des bénévoles et des parents/tuteur·trice·s des athlètes à l'inclusion et à l'égalité de traitement, ne nécessite aucune adaptation. Toutefois, si un·e athlète a un besoin particulier, il est important de tout mettre en œuvre pour l'aider.

## Définitions

**Vestiaire:** Un espace ouvert et/ou doté de cabines privées pour se déshabiller et se changer avant et après le sport.

**Douche:** Un espace disponible dans la plupart des vestiaires qui est soit un concept ouvert soit est doté de cabines privées pour permettre de se doucher après une activité sportive.

## Conseils directeurs

Toutes les athlètes ont le droit d'accéder à des espaces vestiaires sécuritaires, inclusifs et équitables. À cet égard, toutes les athlètes ont le droit d'utiliser un vestiaire ou des zones de changement appropriées et équivalentes qui répondent à leurs besoins individuels.

Les athlètes ont la responsabilité de demander l'aide et le soutien de leur ligue ou équipe du mieux qu'iel(s) peuvent s'iel(s) ont besoin d'un accommodement en ce qui concerne les vestiaires. Si un·e athlète demande un tel accommodement, iel accepte de travailler en collaboration avec sa ligue pour trouver des vestiaires appropriés et équivalents lorsque les installations sont limitées.

Si, en raison des limites des installations, et malgré les efforts proactifs de la ligue concernée, aucun vestiaire disponible ne répond aux besoins individuels d'un·e athlète, la ligue concernée, avec le soutien de l'association provinciale de ringuette, travaillera en collaboration avec l'athlète en question pour trouver un vestiaire approprié et équivalent.

Lors de l'examen des options, il est important de noter que les vestiaires sont des espaces d'équipe, qui peuvent inclure toutes les genres, et les incluent.



Il existe plusieurs considérations relatives aux vestiaires et aux douches présentant différents niveaux d'intimité. Le tableau 1 présente les approches des vestiaires et des douches recommandées pour promouvoir l'inclusion au sein de l'équipe et respecter l'intimité de toutes les athlètes de l'équipe.

## SITUATION

## PROCÉDURES

Vestiaire avec changement dans un espace ouvert	Il est fortement encouragé que toutes les athlètes portent une "tenue minimale" à tout moment dans le vestiaire. Cela signifie que les athlètes doivent arriver à la patinoire en portant une couche de vêtement de base (par exemple, un short et un t-shirt, un short de compression et un t-shirt ou un soutien-gorge de sport). Un·e athlète qui n'arrive pas à la patinoire en portant sa couche de vêtement de base peut utiliser un espace approprié (par exemple, les toilettes ou un vestiaire vide ou non utilisé) pour se changer et entrer ensuite dans le vestiaire de l'équipe avec les autres athlètes.
Vestiaire avec cabines de changement privées	Les athlètes utilisent à tour de rôle les cabines privées pour se changer et se déshabiller. Il est déconseillé aux athlètes de se trouver en petite tenue dans les zones communes de la cabine de changement.
Douches dans un espace ouvert	Il est fortement encouragé que toutes les athlètes portent une "tenue minimale" à tout moment lorsqu'iel(s) se trouvent dans des douches ouvertes, y compris des maillots et/ou des culottes de bain.
Douches dans des cabines privées	Les athlètes utilisent à tour de rôle les cabines privées pour se doucher après l'activité sportive. Il est déconseillé aux athlètes de se trouver en petite tenue dans les zones communes du vestiaire.

Dans certains cas, des lois provinciales et fédérales pourraient s'appliquer à l'utilisation des toilettes ou des vestiaires, et les responsables des programmes devraient consulter et appliquer la ou les lois applicables.

**Afin de s'assurer que toutes les athlètes sont traité·e·s comme des membres importants de l'équipe, les officiel·le·s de l'équipe ne doivent s'engager dans des discussions d'avant et d'après les parties que lorsque toutes les athlètes sont présent·e·s dans le vestiaire.**



## Étapes de mise en œuvre

Bien que les directives visent à assurer une utilisation sûre et privée des vestiaires et des douches pour toutes les athlètes de ringuette, certain·e·s athlètes peuvent avoir des besoins spécifiques ou supplémentaires en fonction de leur situation ou de leurs expériences individuelles. Les étapes décrites ci-dessous ont pour but d'aider les entraîneur·euse·s et le personnel d'entraînement à communiquer et à prendre des mesures d'adaptation dans le cadre de la mise en œuvre des directives relatives aux vestiaires.

### Informez sur les installations

Les entraîneur·euse·s et le personnel d'entraînement sont encouragés à élaborer et à diffuser les ajouts suivants aux politiques et/ou procédures existantes, s'il(s) ne sont pas déjà abordés. Ces éléments doivent être communiqués aux athlètes, aux parents et aux tuteur·trice·s avant et pendant la saison. Cela permet une plus grande transparence et une mise en œuvre plus aisée des présentes directives.

## ÉTAPES

Faire une mise à jour et partager le code de conduite pour refléter les directives pour les vestiaires

## MODÈLE

- Ajouter le port d'une "tenue minimale" dans les espaces communs/ouverts des vestiaires et/ou des douches.
- Ajouter que les athlètes peuvent demander à se changer dans des vestiaires qui sont fonction de leur situation personnelle.
- Si une adaptation est nécessaire, les athlètes et/ou les parents/tuteur·trice·s doivent soumettre une demande d'adaptation par écrit à la ligue ou l'équipe. Précisez à qui ils doivent s'adresser.
- Les athlètes ont droit à une réunion confidentielle, dont la date, l'heure et le lieu sont communiqués à l'avance, pour discuter de leur demande d'adaptation. Iel(s) peuvent être accompagnés d'une personne de soutien (parent/tuteur·trice·s ou personne non apparentée de soutien) à la réunion.
- Les adaptations peuvent être demandées à tout moment (pas seulement au début de la saison).
- Les athlètes n'ont pas besoin de divulguer la raison pour laquelle iel(s) demandent un accommodement.
- Nous ferons tout notre possible pour satisfaire aux demandes de l'athlète, en fonction des possibilités offertes par le site.
- Chaque membre de l'équipe est inclus dans les discussions d'avant et d'après les parties dans le vestiaire, qu'il utilise ou non le vestiaire de l'équipe.



## ÉTAPES

Élaborer et partager des notes d'allocution pour les discussions de pré-saison avec l'équipe et les parents/tuteur·trice·s.

## MODÈLE

- Expliquez que, dans le cadre des valeurs de la ringuette, il est important de créer un environnement accueillant et inclusif.
- La manière d'utiliser les vestiaires fait partie de la création de cet environnement.
- Passez en revue les points clés du code de conduite mis à jour.
- Expliquez les raisons des changements apportés à l'approche des vestiaires pour les rendre plus inclusifs et équitables pour toutes les athlètes.
- Les athlètes peuvent avoir des besoins différents en matière de vestiaires, pour diverses raisons.
- Encouragez les athlètes à faire part de leurs besoins, afin de pouvoir y répondre ensemble.
- Sur demande, nous nous efforcerons de collaborer avec les responsables des installations, pour nous adapter à leurs exigences.

### Aménagement des installations

Si un·e athlète de votre équipe a demandé une aide en ce qui concerne les vestiaires, voici les étapes suivantes et un exemple de langage pour aborder la question avec iel. Ces démarches peuvent être entreprises dans le cadre de réunions et résumées dans des courriels. Pour les réunions, il est important de suivre la [règle de deux](#) de l'Association canadienne des entraîneurs en ayant deux adultes présents pour la conversation. Outre l'entraîneur·euse, il peut s'agir du parent ou de la personne de soutien de l'athlète ou d'un autre adulte formé et filtré.

Parfois, l'accent est mis sur la correspondance entre le genre de l'entraîneur·euse et celui de l'athlète demandeur·euse; cependant, cela n'est pas toujours possible dans le cas des athlètes non binaires. Il faut donc demander aux athlètes quel entraîneur·euse ou personnel qualifié iels souhaitent parler de leurs demandes.



### C'EST QUOI LA RÈGLE DE DEUX?

Le but de la règle de deux est de s'assurer que toutes les interactions et les communications se font dans un environnement ouvert et observable, et sont justifiables.

Elle vise à protéger les participant·e·s (particulièrement les mineurs) et les entraîneur·euse·s dans les situations de vulnérabilité potentielle en imposant la présence de plus d'un adulte.



## Résumé des étapes de l'aménagement d'un vestiaire

### ÉTAPES

Écouter pour comprendre la demande d'aménagement

Si l'athlète n'a pas d'idées, faites un remue-méninges pour trouver des moyens de résoudre le problème

Répéter la demande pour vous assurer que vous avez bien compris et pour déterminer l'impact de la mesure d'aménagement.

Renseignez-vous auprès des responsables des installations, à propos des possibilités de répondre à ces besoins.

Discutez des possibilités avec l'athlète qui cherche un aménagement

### EXEMPLE DE LANGAGE

«Merci d'être venu me voir pour me faire part de ton besoin d'aménagement du vestiaire. Nous sommes là pour te soutenir dans tes besoins. Peux-tu m'en dire plus sur tes besoins et sur ce que tu envisages pour y répondre?»

«Voici quelques options sur la façon dont nous pouvons traiter ou répondre à tes besoins. Préfères-tu une ou plusieurs d'entre elles?»

«Si j'ai bien compris, tu as besoin d'une douche individuelle pour avoir plus d'intimité pour te changer et te doucher avant et après les parties. Ai-je bien compris? Cet aménagement te permettra-t-il de te sentir en sécurité et de pouvoir participer?»

**Entraîneur·euse** : «J'ai un·e athlète [sans divulguer son nom] qui a besoin d'un vestiaire différent. En particulier, iel aimerait une douche individuelle pour plus d'intimité. Est-ce que cela est disponible ici?»

**Responsable des installations** : «Malheureusement, nous n'avons que des vestiaires pour les filles/femmes et pour les garçons/hommes avec des douches communes.»

**Entraîneur·euse** : «Y a-t-il d'autres espaces privés où l'athlète peut se changer? Comme un vestiaire d'arbitre, un vestiaire non attribué, une salle polyvalente ou des toilettes pour le personnel?»

**Responsable des installations** : «Oui, il y a un vestiaire des officiel·le·s qui n'est pas utilisé pendant cette période.»

**Entraîneur·euse** : « J'ai parlé avec le responsable des installations pour explorer les options, notamment la disponibilité de douches individuelles. Malheureusement, il n'y en a pas de disponibles dans ce lieu. Ne vous inquiétez pas, nous allons trouver une solution ensemble.»



## ÉTAPES

## EXEMPLE DE LANGAGE

Explorez d'autres options

Entraîneur·euse : «J'ai demandé des options supplémentaires, notamment :

- le vestiaire des arbitres;
- un vestiaire non attribué;
- une salle polyvalente à côté de la patinoire.

Le site dispose d'un vestiaire pour les officiel·le·s qui est inutilisé. Quelles sont les solutions qui te conviennent le mieux?»

Prenez une décision

«Bon, on dirait qu'on s'est mis d'accord sur l'arrangement suivant : Tu pourras utiliser le [insérer l'option choisie]. Fais-moi savoir comment cela se passe et si tu fais des ajustements en cours de route. Nous sommes là pour t'aider.»

Travaillez avec l'athlète pour déterminer quel(s) autre(s) officiel·le·s de l'équipe doit (doivent) être informé(s) de la décision, qui aidera(ont) à sécuriser l'espace pour se changer.

«Que penses-tu d'informer [nom de l'autre responsable d'équipe] de cette décision, afin qu'il puisse aider à sécuriser chaque semaine l'espace dans lequel tu vas te changer?»

Résumez la décision dans des courriels.

Envoyez un courriel à l'athlète et/ou aux parents/tuteur·trice·s qui leur explique les résultats de vos discussions. Envoyez un courrier électronique au responsable du site pour lui faire part des résultats de vos discussions avec l'athlète.

**Il n'est pas nécessaire de connaître la raison d'une demande d'aménagement pour fournir cet accommodement et faire preuve de respect envers l'athlète. C'est à l'athlète de décider s'il choisit ou non de divulguer la raison pour laquelle il a besoin d'un aménagement.**

Les athlètes, qui sont mineur·e·s, peuvent faire des demandes d'aménagement des installations indépendamment de leurs parents ou tuteur·trice·s, et sans leur implication ou leur approbation.





N'oubliez pas que des préoccupations infondées concernant la sécurité sont parfois utilisées pour tenter de justifier un traitement discriminatoire lié à l'identité et à l'expression de genre. Par exemple, les femmes et les filles transgenres sont régulièrement victimes de discrimination en étant exclues des vestiaires, toilettes et autres espaces réservés aux femmes, sur la base de l'hypothèse fautive et tendancieuse qu'elles représentent une menace pour la sécurité. Dans ce cas, le préjugé doit être abordé et le droit d'accès de la personne ne doit pas être entravé sur la base de ce préjugé.

## Types de demandes

Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir tous les types de demandes de confidentialité supplémentaires que les entraîneur·euse·s peuvent recevoir de la part de leurs athlètes, en voici quelques-unes qui sont courantes et auxquelles il faut se préparer à répondre :

- des motifs religieux;
- des conditions chroniques;
- un·e athlète dont le genre est le même que celui de l'équipe mais qui a besoin d'un vestiaire séparé parce que les douches sont dans un espace ouvert (y compris pour des raisons liées au fait d'être transgenre, d'avoir un handicap et/ou des problèmes d'image corporelle);
- des athlètes dont le genre est différent de celui de l'équipe mais qui ont besoin d'un endroit séparé pour se changer, car même si l'espace de l'équipe est destiné à tous les genres, iel(s) peuvent être mal à l'aise parce que la majorité des athlètes dans cet espace sont d'un genre différent.

## Types d'options

Il n'est pas possible d'imaginer tous les types de solutions pour répondre aux demandes d'aménagement. Les athlètes ne doivent pas être poussés à adopter l'une des solutions ci-dessous. Il est donc important que vous travailliez avec eux pour qu'iel(s) se sentent à l'aise et qu'iel(s) participent activement à la prise de décision. Voici quelques options courantes qui permettent une plus grande confidentialité :

- un vestiaire mixte ou familial avec des cabines entièrement fermées;
- le vestiaire des arbitres;
- des vestiaires supplémentaires non attribués;
- des salles de réunion ou polyvalentes à proximité de la patinoire;
- des toilettes du personnel situées près de la patinoire.